



PARTENAIRES HANDICAP

Pour prendre en compte les personnes en situation de handicap (PSH), il est essentiel de collaborer avec divers partenaires spécialisés et généraux sur le territoire. Voici une liste détaillée incluant des partenaires spécifiques :

Partenaires Généraux :

1. Services Publics et Administrations

- **Mairie et services municipaux** : Pour les initiatives locales et l'accessibilité des infrastructures.
- **Conseil départemental et régional** : Pour le financement de projets et la coordination des politiques publiques.
- **Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)** : Pour l'accompagnement administratif, l'évaluation des besoins et l'orientation des personnes.

2. Organisations et Associations

- **APF France Handicap** : Pour l'accompagnement et le soutien aux personnes avec des déficiences motrices.
- **UNAPEI** : Pour les personnes en situation de handicap mental.
- **Fédération Nationale des Associations au Service des Élèves Présentant une Situation de Handicap (FNASEPH)** : Pour l'intégration scolaire et la formation.
- **HandiToit Provence** : Pour l'accès au logement.

3. Secteur Médical et Paramédical

- **Centres de rééducation fonctionnelle** : Pour la rééducation et l'adaptation.
- **Hôpitaux et cliniques** : Pour les soins spécialisés.
- **Professionnels de santé (médecins, kinésithérapeutes, orthophonistes, etc.)** : Pour le suivi médical et les thérapies.
- **Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT)** : Pour l'intégration professionnelle.

4. Éducation et Formation

- **Établissements scolaires et universitaires** : Pour l'inclusion éducative.
- **Centres de formation professionnelle** : Pour les formations adaptées.
- **Services d'accompagnement à la scolarisation (SSEFIS, SAAAIS)** : Pour le soutien spécifique en milieu scolaire.

5. Entreprises et Secteur Privé

- **Entreprises et employeurs** : Pour l'intégration professionnelle et les adaptations de postes.



- **Agences de recrutement spécialisées** : Pour l'emploi des PSH.
- **Fédérations professionnelles** : Pour les actions de sensibilisation et de formation des employeurs.

6. Structures de Loisirs et Culturelles

- **Clubs sportifs et associations de loisirs adaptés** : Pour les activités physiques adaptées.
- **Musées, théâtres et cinémas** : Pour l'accessibilité culturelle.
- **Centres de vacances et de loisirs** : Pour les activités inclusives.

7. Transports

- **Sociétés de transport en commun** : Pour l'adaptation des infrastructures et des services.
- **Taxis et services de transport spécialisés** : Pour les déplacements adaptés.
- **Agences de mobilité** : Pour la planification et l'accompagnement des déplacements.

8. Services Juridiques et de Défense des Droits

- **Défenseur des droits** : Pour la protection des droits des PSH.
- **Associations de défense des droits des personnes handicapées** : Pour l'assistance juridique.

9. Habitat et Logement

- **Office Public de l'Habitat (OPH)** : Pour l'accès à des logements adaptés.
- **Associations de locataires et de propriétaires** : Pour la sensibilisation et l'accompagnement.

10. Bénévoles et Réseaux de Solidarité

- **Réseaux de bénévoles** : Pour l'accompagnement et le soutien au quotidien.
- **Collectifs et groupes de parole** : Pour l'échange et le soutien moral.

Partenaires Spécialisés :

1. **Agefiph (Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées)** :
 - Finance et soutien des actions en faveur de l'emploi des personnes handicapées dans le secteur privé.

[Agefiph, ouvrir l'emploi aux personnes handicapées](#)



[L'Agefiph et le FIPHFP prolongent leur plan de soutien en faveur de l'emploi des personnes handicapées | Agefiph](#)

-
- 2. **FIPHFP (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique) :**
 - Soutient les actions en faveur de l'emploi des personnes handicapées dans la fonction publique.

[Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique \(fiphfp.fr\)](#)

-
- 3. **Cap Emploi :**
 - Spécialisé dans l'accompagnement vers l'emploi des personnes handicapées, en lien avec les employeurs et les institutions publiques.

[Accueil - Cap emploi national](#)

- 4. **Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) :**
 - Évalue les besoins des personnes handicapées, oriente vers les services appropriés et soutient dans les démarches administratives.

[MDPH en ligne | Mon Parcours Handicap](#)

-
- 5. **Centres de Rééducation et de Soins Spécialisés :**
 - Pour la rééducation fonctionnelle et l'accompagnement médicalisé des PSH.
- 6. **Centres d'Accompagnement et d'Aide Par le Travail (ESAT) :**
 - Pour l'insertion professionnelle et les formations adaptées.
- 7. **Associations Spécialisées en Handicap Sensoriel :**
 - Comme l'Association Valentin Haüy pour les aveugles et les malvoyants.
- 8. **Associations Spécialisées en Handicap Mental :**
 - Par exemple, les associations membres de l'UNAPEI pour les personnes en situation de handicap mental.
- 9. **Services Spécialisés en Handicap Psychique :**
 - Tels que les structures d'accueil et de soutien pour les personnes avec handicap psychique.
- 10. **Centres de Soins Palliatifs et de Long Séjour :**
 - Pour les soins spécialisés et le soutien aux PSH nécessitant un suivi intensif.
- 11. **Services de Médiation et d'Interprétariat en Langue des Signes :**
 - Pour faciliter la communication avec les personnes sourdes ou malentendantes.
- 12. **Services de Réadaptation Professionnelle :**



- Pour les formations professionnelles adaptées et la réinsertion professionnelle des PSH.

13. Agences de Voyage et Tourisme Adapté :

- Pour l'organisation de voyages et de séjours adaptés aux besoins des PSH.

14. Services de Technologies d'Assistance :

- Pour les équipements technologiques facilitant l'autonomie des PSH dans leur quotidien.

Ces partenaires peuvent fournir des expertises, des outils et des réseaux pour accueillir, accompagner/former ou orienter les PSH. N'hésitez pas à les contacter pour obtenir de l'aide spécifique.

[Aide technique/aide matérielle et handicap | Mon Parcours Handicap](#)

[AGEFIPH / FIPHFP \(crfh-handicap.fr\)](#)

[Emploi et handicap : fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique \(FIPHFP\) - Ministère du travail, de la santé et des solidarités \(travail-emploi.gouv.fr\)](#)

Autres Partenaires Clés :

5. Pôle Emploi :

- Propose des services spécifiques pour l'emploi des personnes handicapées et collabore avec Cap Emploi.

6. Services Publics Locaux (Mairies, Conseils Départementaux, Régionaux) :

- Pour l'accessibilité des infrastructures et le soutien aux initiatives locales en faveur des PSH.

7. Associations de Défense des Droits des Personnes Handicapées :

- Comme l'APF France Handicap, pour la défense des droits, le soutien moral et l'accompagnement social.

8. Centres de Rééducation et de Soins Spécialisés :

- Pour la rééducation fonctionnelle et l'accompagnement médicalisé des personnes handicapées.

9. Établissements Scolaires et Universitaires :

- Pour l'adaptation scolaire et l'inclusion des étudiants en situation de handicap.

10. Entreprises et Réseaux d'Employeurs Engagés :

- Qui collaborent avec les structures comme l'Agefiph pour l'intégration professionnelle des PSH.

11. Services de Transport Adapté :

- Pour faciliter la mobilité des personnes handicapées.

12. Services de Médiation et d'Interprétariat en Langue des Signes :

- Pour faciliter la communication avec les personnes sourdes ou malentendantes.

13. Services de Technologies d'Assistance :



- Qui fournissent des équipements technologiques facilitant l'autonomie des PSH.